



SARL LE PALACE _ Frederic Levy

maître d'ouvrage

Projet de construction d'un multiplexe _ Le Grand Palace
Saumur _ Maine et Loire



dossier d'aide selective à la modernisation des salles

2013_12_24



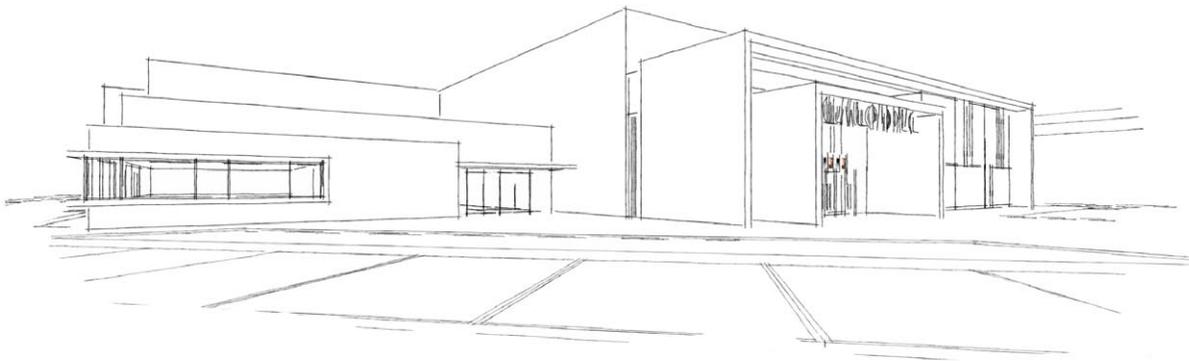
Le terrain actuel...

présentation du terrain existant _ vues éloignées



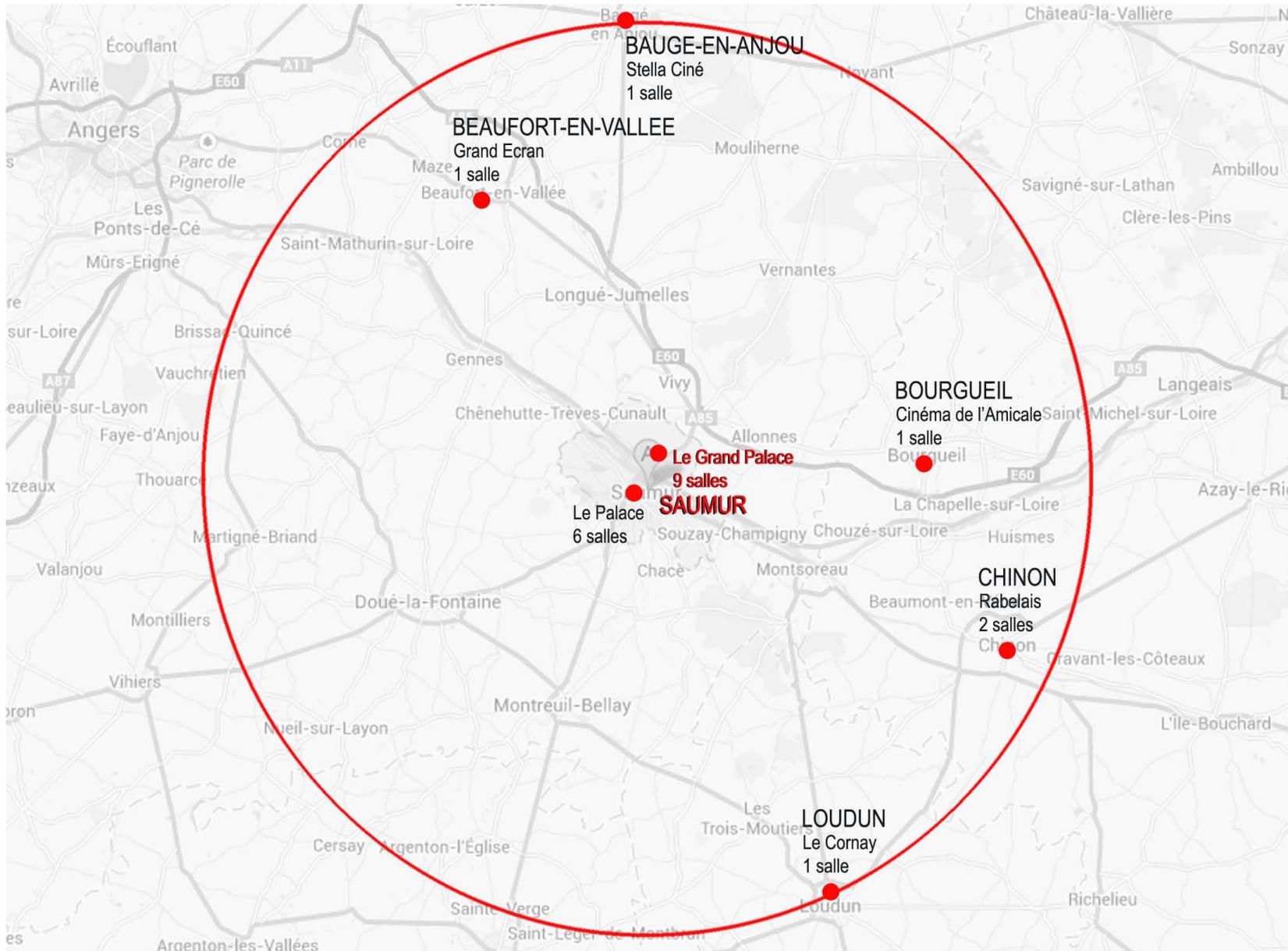
présentation du terrain existant _ vues proches





Le projet ...

implantation des salles dans un rayon de 30 kilomètres



localisation du projet

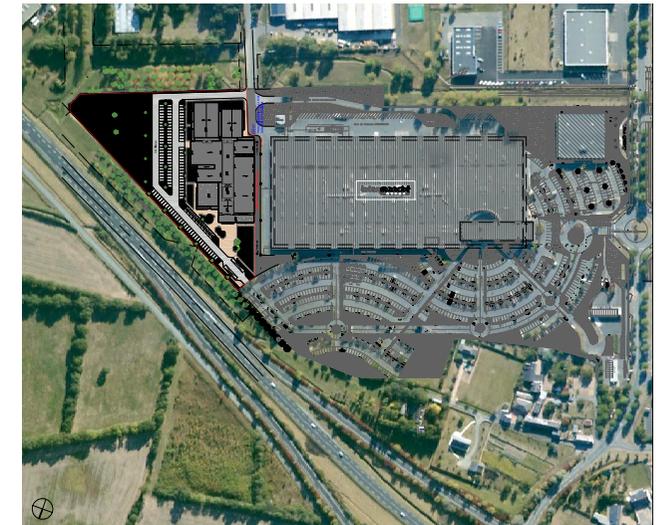
Situation :

L'assiette du projet est une parcelle en triangle de 15 979m² située dans la Zone Ecoparc sur la commune de Saint Lambert des Levées.

Ce terrain est la partie nord de la parcelle de la grande surface Intermarché située en bordure de la RD 347 et en bout de la rue des Petites Granges.



localisation du projet à l'échelle de la ville.



localisation du projet.

Implantation générale :

La parcelle est un triangle avec des côtés adjacents de 162,00 mètres (façade sud) et 146,00 mètres (façade est) et une hypoténuse de 220,00 mètres (le long de la RD 347).

Le programme prévoyant 9 salles de 400 à 96 places avec les espaces d'accueil afférant et un lieu de restauration a une assise de près de 5 100m².

L'organisation du plan répond à un souci de gestion de flux du public à l'intérieur du bâtiment...

La juxtaposition sur une dalle horizontale des 9 salles donne un plan proche du rectangle d'environ 100,00 x 60,00 mètres.

Les volumes les moins hauts (hall du cinéma, restaurant) étant placés à l'ouest, côté RD 347, et les plus hauts à l'opposé, à l'est, côté rue des Petites Granges.

L'alignement des 5 petites salles en vis-à-vis du pignon nord d'Intermarché permet la création d'une rue qui pourra être traitée en coulée verte.

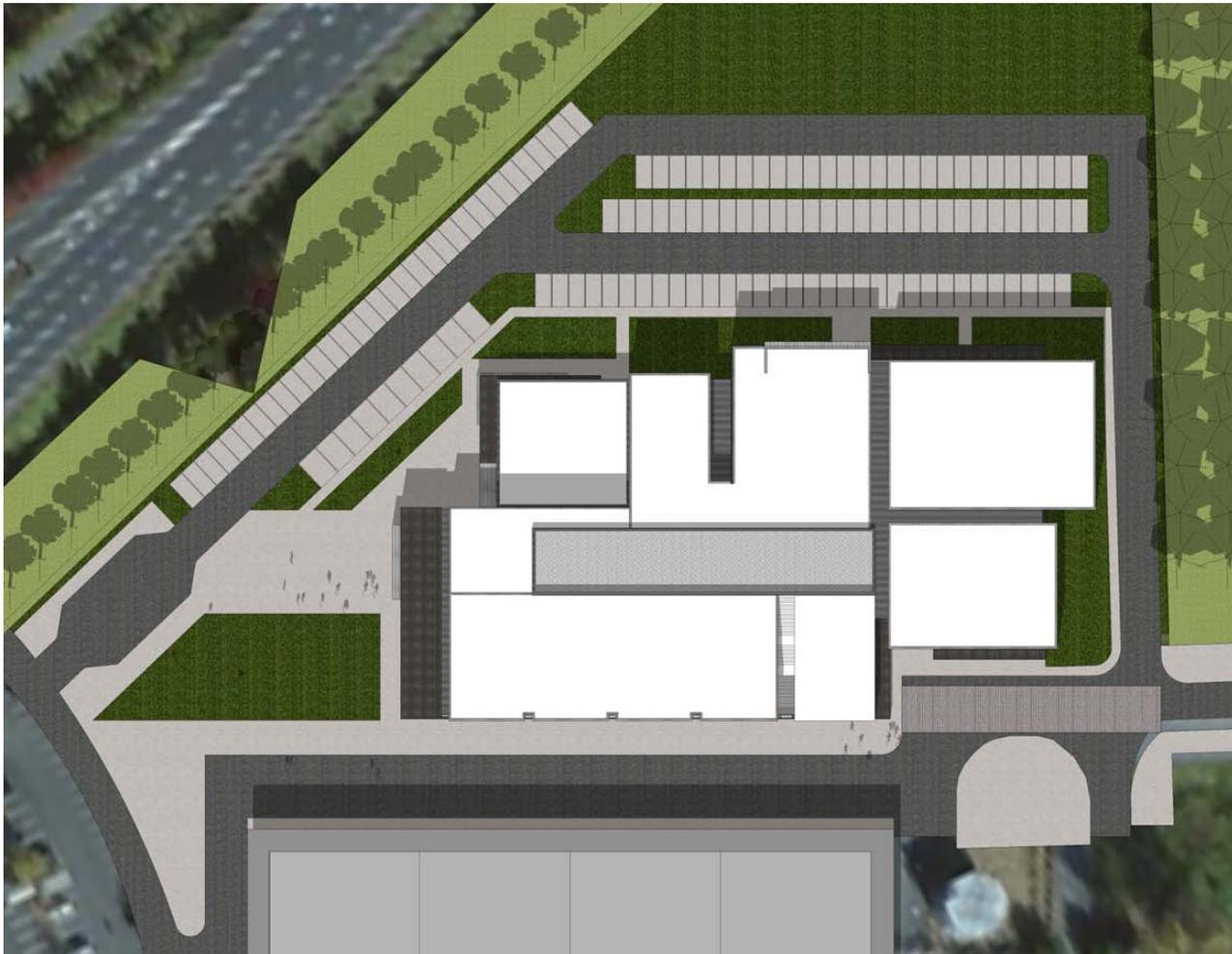
La façade sud s'aligne à 17,00 mètres de celle de la grande surface.

L'entrée se fait à l'ouest sur une façade en retrait de 18,00 mètres par rapport à celle d'Intermarché.

Les deux plus grands volumes « calent » le projet sur la limite est de la parcelle et terminent ainsi la perspective depuis la rue des Petites Granges.

D'un point de vue constructif, et afin de ne pas enfouir le bâtiment, une grande dalle horizontale construite au niveau +25,32 accueille les volumes des salles.

Les salles et leurs tailles différentes donnent à l'ensemble un volume morcelé avec plusieurs lignes de faitage, ce qui contraste avec le volume uniforme d'Intermarché.



vue aérienne du projet



Vues sur l'entrée principale du cinéma.

Aspect extérieur :

Deux idées simples ont présidé à la définition du projet :

_ Le morcellement du volume général du cinéma par l'expression de celui de chacune des salles en opposition au volume monolithique et quatre fois plus important d'Intermarché,

_ Le renforcement de ce morcellement par la mise en œuvre de trois matériaux principaux pour la vêtue :

Un socle en béton matricé, la grande salle en polycarbonate translucide, et les volumes plus petits en zinc naturel.

Le socle :

C'est l'élément architectonique qui assoit le bâtiment sur son terrain :

Composé de panneaux en béton matricé (le motif sera défini en phase Projet) lasurés (teinte sombre), il contient essentiellement les volumes techniques, les sorties de secours, et les prises d'air sur les façades nord, est, et sud.

D'une hauteur comprise entre 2,60 et 3,70m, il « tient » les volumes des salles.

Il se permet quelques digressions en montant toute hauteur jusqu'à l'acrotère de la salle 9, en façade nord, de façon à bien caler et supporter la grande fenêtre urbaine dessinée comme un signal depuis la R.D. 347.

Il se déploie également en façade ouest pour devenir portique et donner toutes ses lettres de noblesse à l'entrée principale du cinéma.



Vue sur la façade nord.



Vue sur la façade sud et est.

Les volumes des salles :

Afin de fragmenter les volumes des salles émergents au dessus du socle, deux matériaux ont été retenus :

Le polycarbonate translucide pour le volume de la salle 1, et le zinc naturel à joint debout pour les autres salles.

Avec des dimensions de près de 22,00m x 31,00m et 12,50m de hauteur, et une visibilité directe depuis la R.D. 347, la salle 1 est vêtue de polycarbonate translucide de façon à prendre, le jour, le reflet des nuages remontant la Loire, et à identifier le cinéma la nuit, par un rétro éclairage blanc.

Les autres salles reçoivent un habillage en zinc naturel sur lesquelles la lumière va s'accrocher et vibrer le long des joints debout.

Les autres volumes :

En complément de ces trois matériaux principaux, trois matériaux secondaires viennent compléter la composition et habiller les volumes de liaison, volumes annexes, ou le restaurant. :

Des panneaux de vanelles en aluminium gris naturel qui organisent les joints creux entre les volumes des salles, masquent les centrales de traitement d'air en toiture, ou les portes des locaux techniques.

Des panneaux en acier doré placés sur les deux entrées du cinéma.

Des éléments vitrés également sur les entrées principales de façon à offrir une transparence sur les halls.

Des châssis vitrés ouvrants éclairent naturellement les bureaux ou le restaurant.



Polycarbonate translucide



Zinc naturel



Vêtue alu / panneau à vanelles



Béton matricé



Vêtue acier doré

Matériaux extérieur :

La nature et le coloris des matériaux retenus pour l'enveloppe extérieure du bâtiment entretiennent un dialogue avec ceux de l'Intermarché voisin tout en qualifiant l'entrée nord de l'agglomération.

Quelques touches « précieuses » (la matrice lasurée sur le béton, la vêtue dorée) identifient l'activité festive du lieu.

Matériau 1 :

polycarbonate translucide pour la vêtue de la salle 1

Matériau 2 :

zinc naturel à joints debout pour vêtue de l'ensemble des salles

Matériau 3 :

Béton matricé avec lasure sur le socle du bâtiment

Matériau 4 :

Vêtue aluminium / panneaux à vanelles sur les espaces de liaison entre volumes principaux.

Matériau 5 :

Vêtue acier doré façon à joint debout sur le bloc administratif en façade ouest et sur une partie de la salle 9 en façade nord.



Vue d'une salle de projection.



Vue du hall du cinéma.

Organisation intérieure :

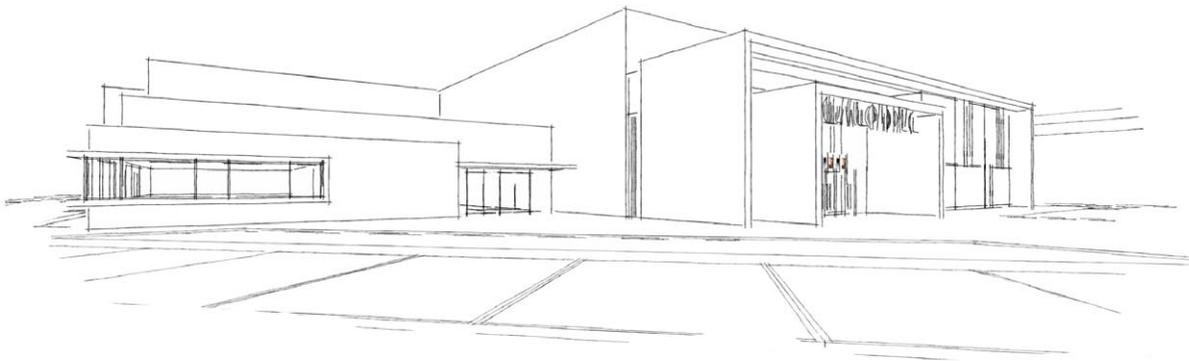
L'organisation intérieure sera simple et lisible. En entrant par le portique ouest, le visiteur aura face à lui, un hall majestueux, cerné par le volumes des salles qui offrent ainsi une hauteur sous plafond de plus de 6m. Cet espace central et en longueur sera interrompu par des éléments relatifs au bon fonctionnement du cinéma, à savoir, la billetterie et les bornes automatiques, un espace détente post caisse, accessible à tous et agrémenté d'un espace confiserie, et en bout de course, l'escalier monumental qui permet l'accès au niveau 01 et aux salles 01 et 02.

Les autres salles sont accessibles depuis le rez-de-chaussée, depuis les espaces d'attente et de circulation latéraux du hall, en simple hauteur puisqu'amménagés sous les cabine des salles. Ces circulations séparées physiquement du hall, permettent également de désengorger les lieux en fin de scéance afin de conduire les personnes vers les sorties. Des sanitaires sont aménagés autour de ces circulations, proches des accès aux salles.

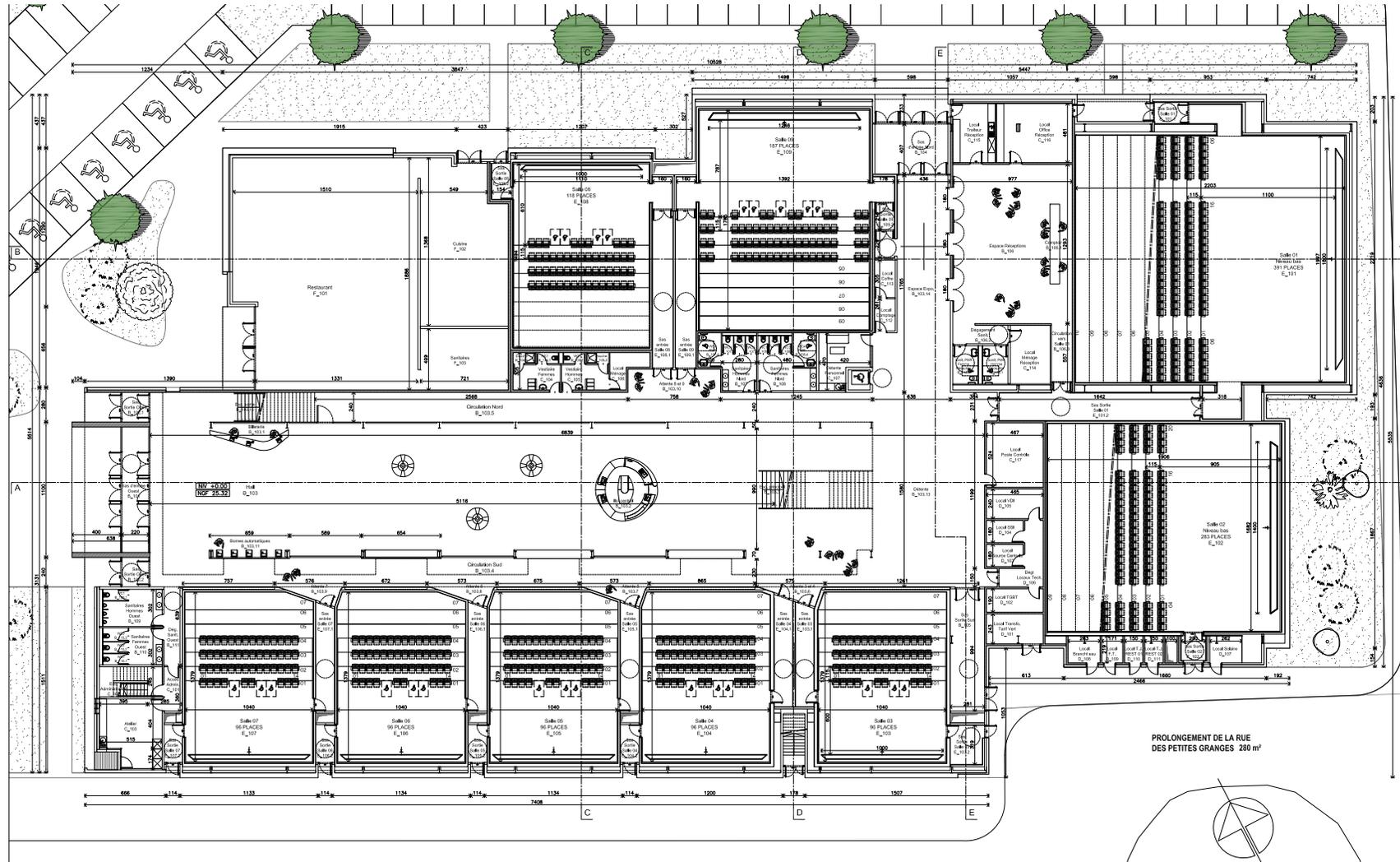
L'espace d'entrée est dimensionné pour permettre à un maximum de monde d'attendre à l'abri et dans l'enceinte du cinéma. Il est prolongé par le auvent qui abrite la partie extérieure et fait la transition à l'intérieur.

Un espace de reception, accessible depuis le hall et l'entrée nord permet d'organiser divers évènements, et se trouve en relation directe avec la salle 01.

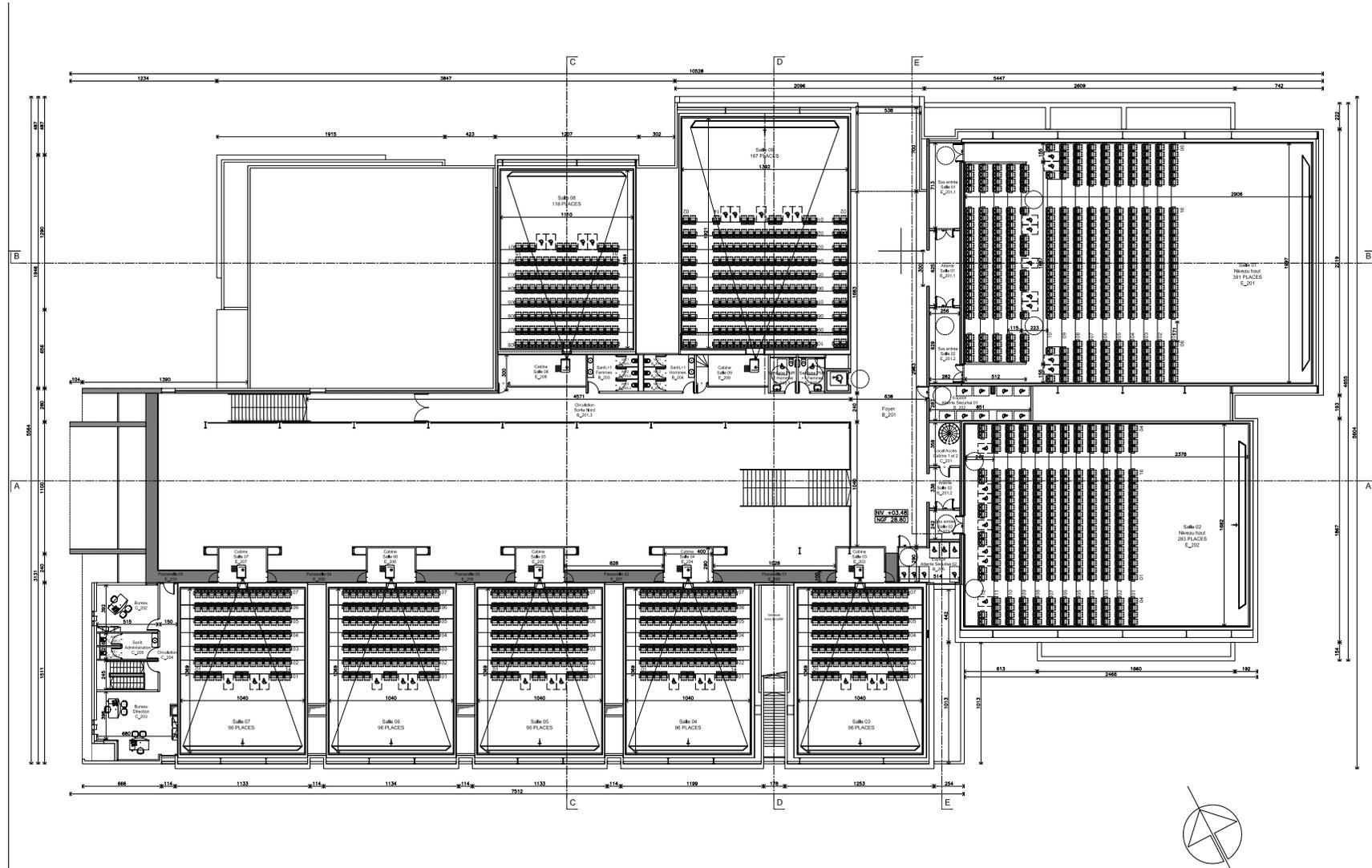
Les locaux administratifs et privés sont rassemblés sur deux niveaux en partie ouest du cinéma, traduit en façade par la vêtue doré, et les locaux techniques se trouvent en rez-de-chaussée, autour de la salle 02.



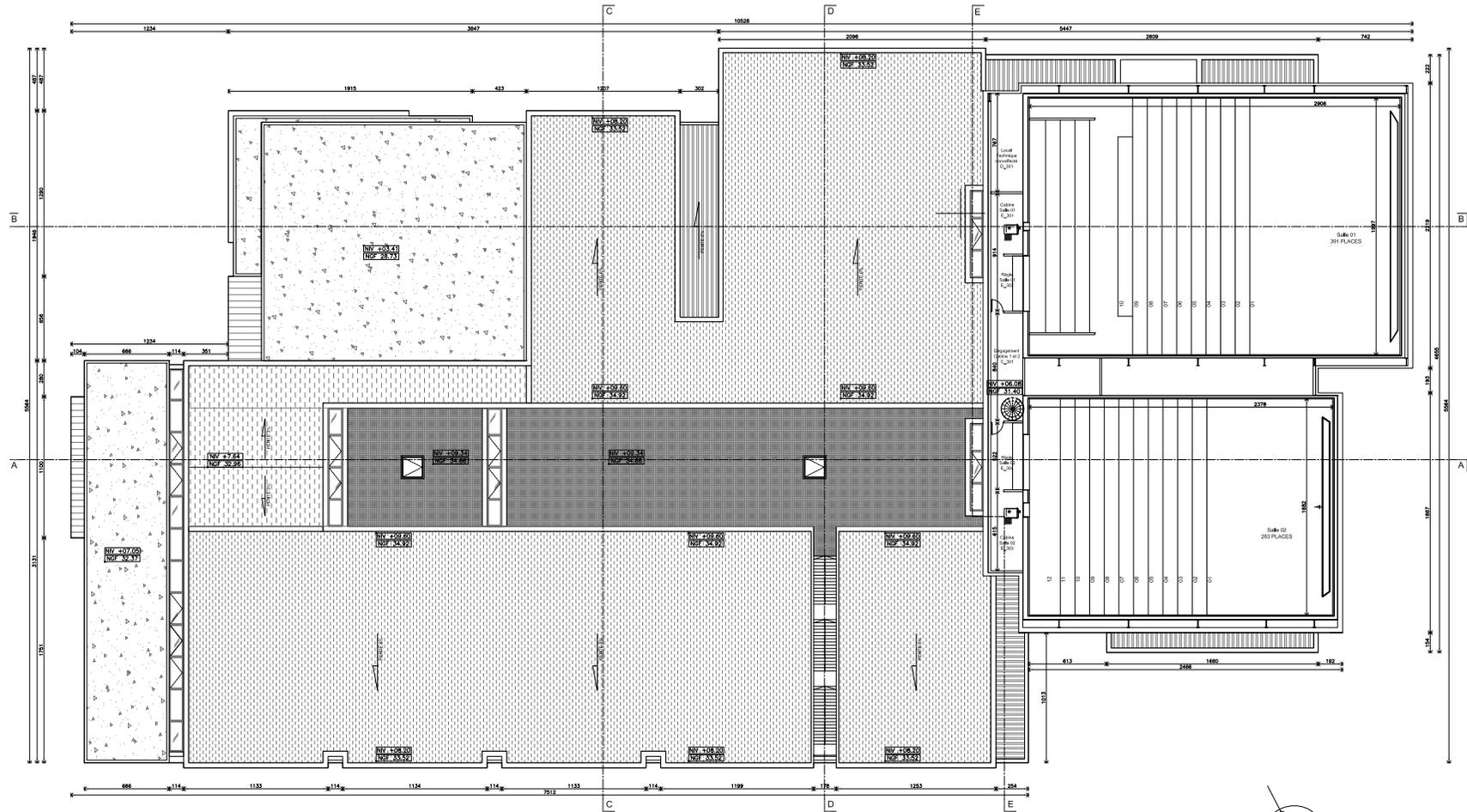
Les plans ...



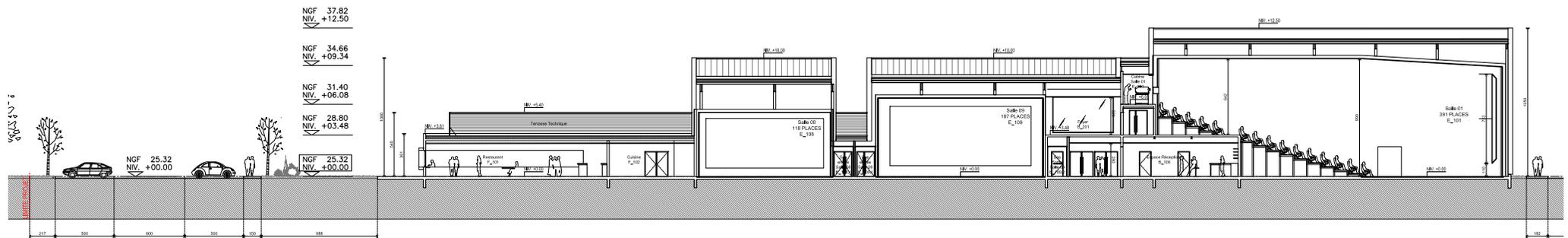
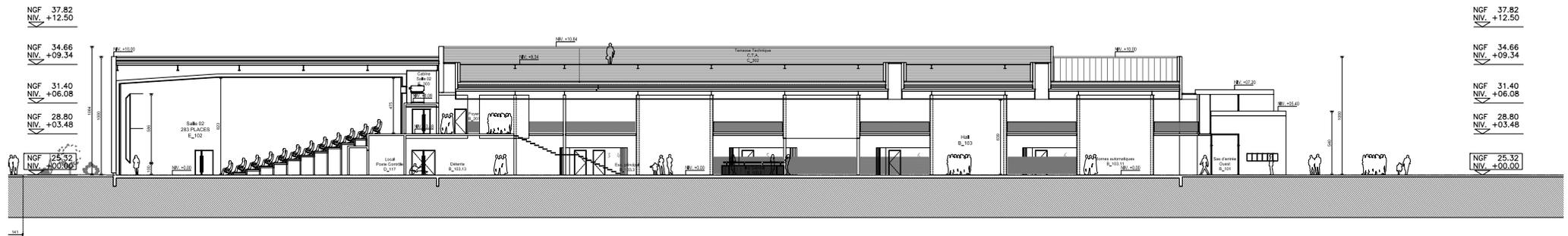
Plan niveau 0.



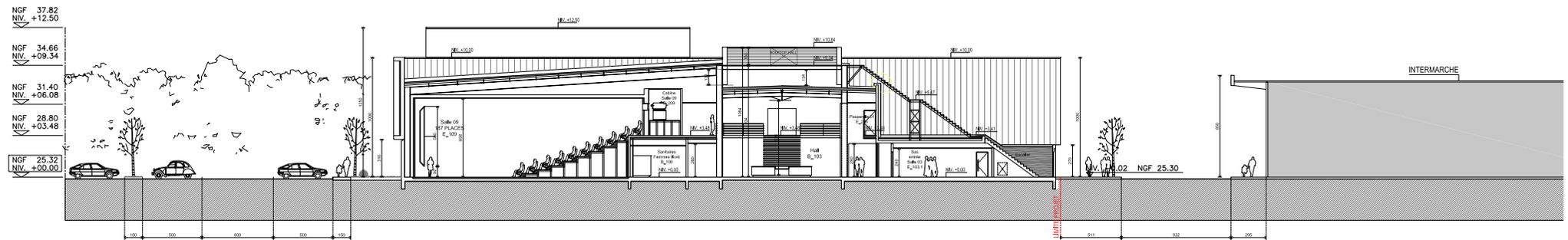
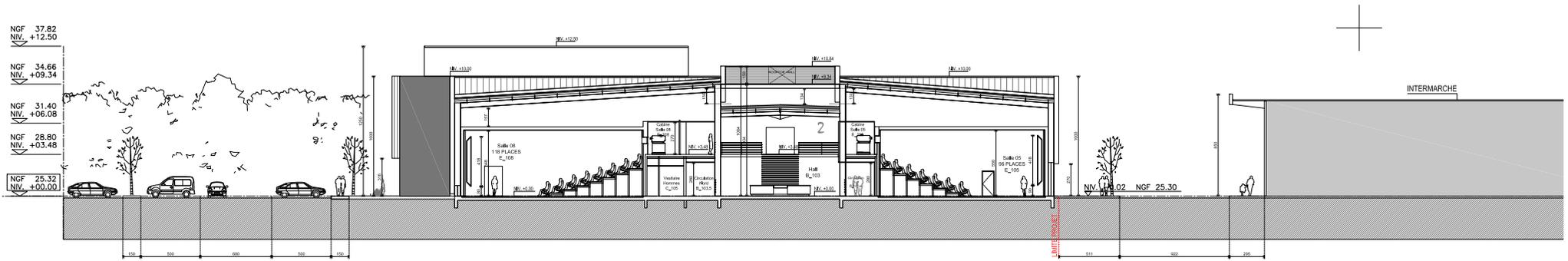
Plan niveau 1.



Plan niveau 2.



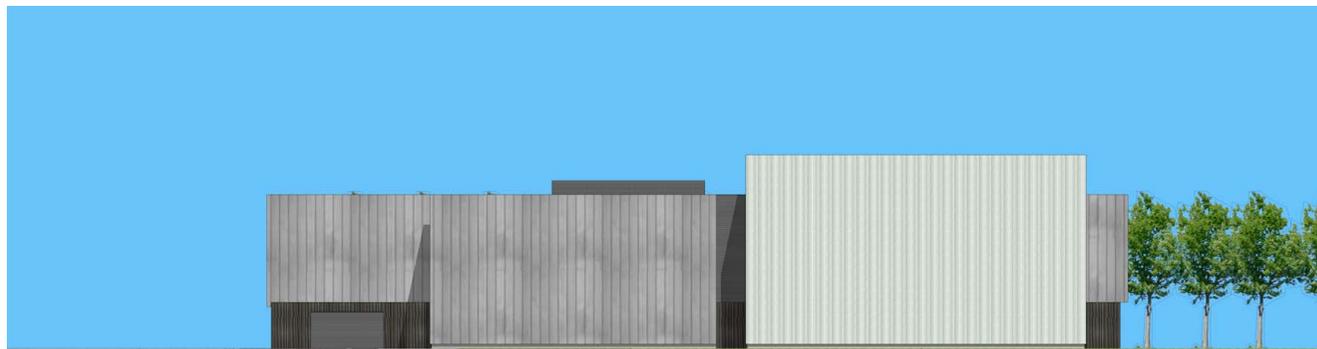
Coupes AA et BB



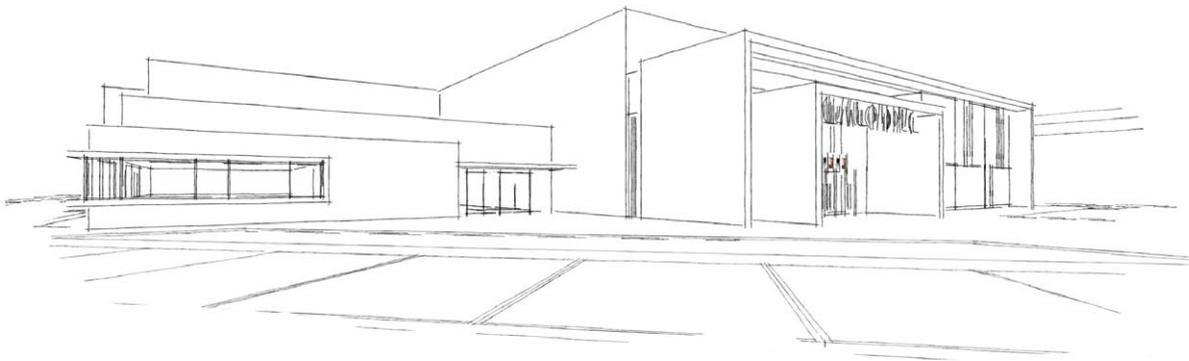
Coupes CC et BB



Elévations Nord et Ouest



Elévations Sud et Est



Les ambiances ...









